

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2025/03

**Objet : Règlement du cimetière – Modification
2025**

Date de convocation : 17 janvier 2025

Date d'affichage : 17 janvier 2025

Date de réunion : 23 janvier 2025

Nombre de conseillers : 26

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le vingt-trois janvier à 20h06, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel (présent à partir de 20h12), M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MERCIER Michel, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe, M. PERRET Nicolas, M. ROZIER Raphaël, M. Gauthier SAVART, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme CHARDIGNY Mireille et Mme MERONI Isabelle qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick

Était absent : M. FERNANDES Michel (absent jusqu'à 20h11)

M. TRUCHON Pierre est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du nouveau règlement des cimetières. Il est appelé à se prononcer sur son approbation.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver ledit règlement,
- d'autoriser le maire à signer le règlement,
- de dire que le règlement sera mis en application dès que la présente délibération est exécutoire.

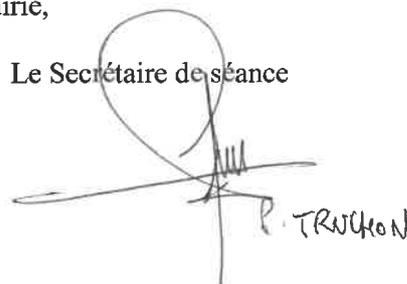
Fait et délibéré en mairie,

Le 23/01/2025

Le Maire



Le Secrétaire de séance


P. TRUCHON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20250123-2025-03-DE
Date de télétransmission : 24/01/2025
Date de réception préfecture : 24/01/2025